

**OFFRE D'EMPLOI**  
**DIVISION ENVIRONNEMENT**  
**Service du développement et de l'aménagement du territoire**

**Inspecteur / inspectrice - Environnement**  
**Poste étudiant / étudiante**  
**Saison estivale 2017**

**Nature et caractéristiques de la fonction**

Sous la responsabilité du chef de la division – Environnement, l'inspecteur étudiant - Environnement réalise des interventions environnementales auprès de citoyens résidentiels et corporatifs. Il effectue des inspections afin de vérifier la conformité aux divers règlements et lois entourant l'environnement et émet des avis et des constats d'infraction. Il émet des permis d'arrosage et répond aux questions des citoyens. Il réalise des recherches, compile des données, accomplit diverses tâches administratives. Il collabore avec les employés de la division Environnement.

**Exigences**

- Étudier dans une discipline reliée à l'environnement ou dans une discipline connexe ;
- Expérience en application de la réglementation (atout) ;
- Connaissance du territoire de la ville (atout) ;
- Permis de conduire valide / classe 5 ;
- Bilinguisme (atout) ;
- Communications interpersonnelles ;
- Savoir transmettre de l'information ;
- Habileté à travailler en équipe ;
- Jugement ;
- Savoir s'adapter ;
- Autonomie ;
- Disponible à revenir témoigner à la cour municipale après la période d'emploi.

**Horaire de travail et avantages sociaux**

La semaine régulière de travail est de trente-sept heures et demie (37,5 h) par semaine pour une durée de 16 semaines. Les heures normales de travail sont de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour l'horaire d'été, les heures sont de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 du lundi au jeudi et de 7 h 30 à 12 h le vendredi.

L'inspecteur étudiant en environnement peut être appelé à travailler selon un horaire variable (jour, soir et fin de semaine), et ce, selon les modalités indiquées à la convention collective en vigueur.

Le salaire et les avantages sociaux respectent les dispositions de la convention collective de travail en vigueur. Le taux horaire au premier échelon se situe actuellement à **19,73 \$**.

## Date d'entrée en fonction

Mai 2017

## Période d'affichage

Du 10 au 24 février 2017

## Inscription

Les personnes intéressées sont invitées à remplir le formulaire « offre de service » en ligne au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca) sous l'onglet « Emplois » en indiquant le titre du poste convoité et **en joignant une lettre de présentation et leur *curriculum vitae* avant 16 h 30 le 24 février 2017**, ou à nous faire parvenir leur candidature à l'adresse suivante :

**Service des ressources humaines  
Ville de Vaudreuil-Dorion  
190, avenue Saint-Charles  
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2L3**

## Équité en emploi

Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

La Ville de Vaudreuil-Dorion souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées sont invitées à nous mentionner leurs besoins spécifiques afin de prévoir les mesures d'accommodement pour le processus de sélection.

Le genre masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.